

Le Président de Nîmes Université

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2024-842 du 16 juillet 2024 portant création de Nîmes Université et approbation de ses statuts ;

Vu l'arrêté du 10 février 2022 modifiant l'arrêté du 25 juillet 2013 fixant les modalités d'accréditation des ordonnateurs auprès des comptables publics assignataires ;

Vu l'arrêté n° 2024-42 relatif à la délégation de signature accordée aux responsables et aux Gestionnaires de Crédits.

ARRETE

Article 1

Les personnes dénommées dans le tableau ci-après ont délégation pour constater et certifier, dans le logiciel Cocktail GFC Dépenses, les actes relatifs aux services faits.

CR	Nom du CR	Prénom/NOM
CR 100	Fondation Universitaire	Elena VALLEJO
CR 301	Collège Doctoral	Anais CAU/Sonia GUEVEL
CR 401	Relations internationales	Melissa PERRIN
CR 402	Communication	Margot ARRAULT/Gaëlle BAPPEL
CR 402	DEMOES	Xavier MOULIN
CR 402	FERIA	Xavier LAHAYE/Alice ROGER
CR 402	Maillage territorial vue	Elena VALLEJO
CR 402	Pilotage	Xavier LAHAYE/Alice ROGER
CR 402	Présidence	Laure TRINQUIER
CR 402	CVEC	Anne-Lise TAIBI/Suzanne JORGE
CR 402	VP Partenariat Entrepreneuriat	Marc OLIVAUX
CR 403	Bibliothèque Universitaire	Anne-Laure MENNESSIER/Fabienne VENTEO
CR 404	Formation et Vie étudiante	Anne-Lise TAIBI/Lamine MAHMOUDI/Marc LAYALLE/Suzanne JORGE/Nathalie HOSTAUX/Armelle LE NATUR/Fanny GRAU COPPIETERS
CR 405	DSIUN	Nathalie GAUTHEY/Jean-Christophe COURTIN
CR 405	POLE AUDIOVISUEL	Sophie JEKAL
CR 408	Faculté de Sciences	Christian SIATKA/Fabrice BARDIN/Morgane BERNARD
CR 409	Faculté de Design	Lucile HAUTE/Morgane BERNARD
CR 410	Faculté de Droit Economie Gestion	Aurore FOURNIER/Marc OLIVAUX/Sophie DAMIEN
CR 411-414	Faculté de Psychologie/Staps	Aurélié GONCALVES/Gaétan BRIET/Béatrice LACROIX/Pierre NOUGAREDE/Anaïs JUMILLY
CR 412	Faculté de Lettres-Langues-Histoire	Isabelle GUIZARD-ORTEGA/Yoan VERILHAC/Florence DUMAS/Béatrice LACROIX/Pierre NOUGAREDE
CR 413	Scolarité	Lamine MAHMOUDI/Béatrice LACROIX/Marc LAYALLE
CR 415	Référent égalité	Nicolas LEROY
CR 415	Vie Culturelle	Nicolas LEROY/Karine WEISS/Fabienne VENTEO
CR 416	Antenne de Mende	Monique COMMANDRE/Valérie PELAT/Laetitia SUAU
CR 501	UNIFOP	Vanessa MONTEILLET/Christophe GACHE/Sophie DEFALQUE/Fadila MENDAS
CR 601	Autres recherches	Yannick MARTIQUET/Samantha SCHNEGG/Estelle MONTEIL/Delphine BRIGLIANO/Marion EVANDILOFF
CR 602	Laboratoire Chrome	
CR 603	Laboratoire Projekt	
CR 604	Ecole Doctorale	
CR 605	Valorisation de la recherche	
CR 606	APSY-V	
CR 607	PRECIPUT	
CR 608	MIPA	
CR 610	GARDENER	
CR 609	I2ML Fondation Partenariale	
CR 701	Masse Salariale	Nelly DUBOIS/Audrey DAUMAS
CR 702	Action sociale	
CR 703	Formation des Personnels	
CR 704	Autres dépenses	
CR 705	I2ML Fondation Partenariale	
CR 801	Mayotte	Isabelle GITTO/Guillaume SERRA
CR 901	Service Logistique	
CR 903	Service technique	

Article 2

Pour l'ensemble des certifications stipulées dans l'article 1, une pièce justificative dématérialisée sera déposée sur GFC Dépenses.

Le présent arrêté abroge l'arrêté n° 2024-42 susvisé.

Article 3

Le Direction générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nîmes, le

Le Président,

Benoît ROIG